

Lundi 15 Septembre 2014, Madame Suzy Ena proposait, sous l'égide de Mémoire et Patrimoine Moissagais, une conférence au centre culturel : **La vie et l'œuvre de Madame Genyer, une femme de conviction dans la tourmente de la Révolution.**

Plus de 90 personnes étaient venues écouter Madame Suzy Ena et M. Paul Miloche président de Mémoire et Patrimoine Moissagais aidé de Serge Broussaudier ont dû rapidement déballer un lot de chaises neuves pour que tous puissent s'asseoir.

Nous avons eu plaisir à rappeler quelques aspects de la personnalité de Suzy Ena, moissagaise depuis au moins quatre générations et retraitée de l'Éducation Nationale. Rappel bien inutile tant il est vrai qu'on ne présente plus Suzy Ena à Moissac. Henri Ena, son époux, s'est passionné pour la ville de Moissac et nous a laissé un bel héritage et Suzy a suivi le chemin. . . d'où l'intérêt de cette dernière pour les figures incontournables de notre ville.

Il faut également évoquer l'amour de la Nature, l'aquarelliste accomplie, l'intérêt pour l'Art et particulièrement l'Art Déco à Moissac, et il faut aussi mentionner le sens inné de la poésie et de la musique qui aboutit à un vrai talent de parolière et de conteuse.

C'est d'ailleurs ainsi que la conférence débuta... par un conte et se termina de même. Vint ensuite, en chapitres bien détaillés les différents âges de la vie de Mme Genyer :

L'enfance de Mme Genyer : Mme Génuyer, Marie-Jacquette Roberte Gouges est née à Moissac le 29/8/1756. Mme Gouges, sa mère, était une femme très pieuse. 14 enfants sont nés dans cette famille : 4 de ses frères furent prêtres dont Jacques qui fut curé de St Jacques.

5 paroisses existaient alors dans Moissac : St Pierre, St Jacques, Ste Catherine - St Martin et St Benoit. Marie Jacquette était une enfant sage, réfléchie qui avait un réel ascendant sur ses nombreux frères.

La vie de femme de Mme Genyer : mariée à 16 ans et 1/2 à M. Genyer (riche famille de minotiers à Moissac) elle eut un premier enfant qui ne survécut pas.

Monsieur Genyer était un homme irascible et la bonté naturelle de Marie Jacquette l'apaisait souvent. Mais elle avait un tel besoin de partager, d'aider les plus démunis, qu'elle avait pris l'habitude de soigner les enfants teigneux à son domicile... ce qui n'était pas du goût de M. Genyer qui lui interdit de faire entrer des teigneux chez lui. Mais Marie-Jacquette finit par obtenir l'autorisation de soigner au domicile pendant une heure/semaine. Puis vint un deuxième enfant en 1777, Rose, qui combla sa mère par ses qualités et sa piété ; vers l'âge de 14 ans cette petite eut une commotion cérébrale au moment des événements de 1789-1790. Elle tomba gravement malade. La maison Genyer (l'actuel couvent de la Miséricorde) fut assaillie par deux fois par des révolutionnaires qui en fracassaient les façades à coups de pierres. La deuxième fois, Marie-Jacquette put sortir à temps sa fille et réussit à se réfugier dans un bâtiment extérieur de la propriété. Mais malgré les soins apportés par la suite, Rose ne survécut pas.

Mme Genyer connut alors une grande solitude et se tourna davantage encore vers les déshérités.

De 1792 à 1796, la Terreur puis la Convention furent des périodes de grands troubles. Mme Genyer aménagea un local destiné à célébrer la messe. Ce local était situé dans les étages supérieurs, la chambre haute. Cet endroit devint le refuge des prêtres traqués. Une issue secrète avait été aménagée pour permettre de s'enfuir. Royaliste, M. Genyer fut arrêté et emprisonné à Cahors : Madame Genyer fit le voyage et prit l'argent nécessaire pour essayer de sortir son époux de prison. Voyage périlleux à cette époque et le cocher après avoir déjoué deux tentatives perpétrées par des révolutionnaires, arriva enfin à Cahors... Mille péripéties pour retrouver et contacter son mari... et l'argent apporté ne suffisait pas, évidemment. La domestique qui avait accompagné Mme Genyer dû repartir à Moissac pour aller chercher dans une cachette les papiers pour arrondir coquettement les sommes d'argent. Mais peine perdue. . . ce n'était encore pas suffisant !

Mme Genyer, à son tour, fut emprisonnée et dut subir avec les autres détenues, les outrages, les insultes les plus dégradantes. Lorsqu'un geôlier se permit des plaisanteries obscènes à son sujet, elle le poussa contre le mur, et d'une voix assurée lui dit qu'il n'avait pas le droit de la traiter ainsi, qu'il avait sans doute fait cela pour rire mais que c'était inacceptable de sa part etc. . . Cet épisode montre assez le tempérament et le caractère bien trempé de Mme Genyer.

Un député de la Convention chargé de faire le point sur le bien fondé de l'emprisonnement des détenus s'est ému du cas des Genyer et ils furent enfin relâchés.

M. Genyer amaigri et affaibli s'est finalement rendu compte de la profonde bonté de sa femme et rentrés tous les deux à Moissac dans leur maison dévastée, il lui demanda ce que pourraient bien devenir leurs biens après leur disparition. Marie-Jacquette lui répondit qu'elle souhaitait qu'une fondation puisse bénéficier de leur fortune afin d'aider les pauvres, les orphelins, les malades. M. Genyer acquiesça. . "en te donnant ma fortune, j'établis les pauvres mes héritiers" . Il meurt en 1802 et Mme Genyer a 46 ans.

L'œuvre de Mme Genyer.

Devenue Mère Marie de Jésus, plusieurs femmes vinrent la rejoindre et une petite communauté voit le jour en 1806. Elle se retire alors dans sa propriété de Piac pour établir les règles et l'esprit de son ordre : "Ne se pardonner rien à soi-même et pardonner tout aux autres ".

Les missions en seront :

- soigner les plaies des orphelins.
- École gratuite.
- Éducation chrétienne des jeunes-filles.

En 1807 elle songe à édifier un séminaire à Moissac (une plaque sur ce bâtiment rappelle le rôle de Mme Genyer).

L'ordre de la Miséricorde ainsi créé s'étend au-delà de Moissac et plusieurs "maisons" voient le jour : d'abord à Agen, ensuite à Cahors en 1820, à Montauban en 1824 et à Marmande en 1836.

Quelques photos ont agrémenté cette séance :

- la vue du couvent de la Miséricorde avec ses jardins.
- les travaux nécessaires à l'aménagement des dortoirs et des cellules...
- la chambre de Mme Genyer restée intacte, avec son cœur dans un vase en cristal recouvert d'un coffret en acajou. Mère Marie de Jésus occupa, dès la fondation de son ordre, une cellule, désertant à jamais sa chambre.
- la desserte en marbre qui a servi pour les messes dans la chambre haute.

Très applaudie et remerciée pour la densité, la clarté et le grand intérêt de son exposé, Suzy Ena a présenté Sœur Marie-Thérèse, ancienne supérieure du couvent de la Miséricorde et cette dernière a bien voulu répondre aux questions en nous exposant les évolutions de l'ordre, des restructurations de l'ancien foyer Genyer etc...

En effet, après la mort de Mère Marie de Jésus en 1839, d'autres maisons ont été créées au sud de la France, en Espagne et même à l'Ile de la Réunion.

Soeur Marie-Thérèse évoqua la transformation des statuts de l'ordre : religieuses et laïcs, tout en respectant les valeurs d'origine et l'esprit de miséricorde, se sont adaptés aux besoins d'aujourd'hui et une association " Espace et Vie " a vu le jour en 1983, a obtenu l'agrément de la DDAS en 1988, a vu la création d'un orphelinat au Burundi en 2000 et l'inauguration d'un " Espace et Vie " au Burkina.

Durant ce bel exposé, il faut mentionner la qualité remarquable de l'écoute du public. . . preuve indéniable de l'intérêt porté à cette conférence et à sa conférencière que nous remercions ici bien chaleureusement.

Danielle Bordes.